

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR : ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DES ECOLES COMMUNALES FONDAMENTALE ET PRIMAIRE FERNAND VANBEVER.

Moment de vie charnière entre la famille et l'école, l'accueil en milieu scolaire est devenu un lieu où l'on propose à l'enfant des activités variées et adaptées, à l'intérieur et à l'extérieur, tout en lui laissant aussi la possibilité de se détendre, de se reposer et de rêver. Un lieu où l'on se soucie de son épanouissement, de son bien-être et de sa sécurité.

Les accueillantes, par leur présence à ces moments cruciaux dans la journée de l'enfant (le matin, aux heures des repas, le soir quand la fatigue se fait sentir) se révèlent les partenaires privilégiés des parents.

L'accueil extrascolaire de l'école communale dispose d'une équipe fixe d'accueillantes formées régulièrement à la psychologie de l'enfant, aux diverses techniques d'animation et entièrement dédiées à cette fonction.

Celles-ci assureront l'accueil dans un esprit familial et chaleureux et se tiendront à votre disposition pour toute information utile concernant votre enfant.

Vous trouverez, ci-dessous, une présentation de ce service et son règlement d'ordre intérieur :

- 1. Informations pratiques**
- 2. Modalités de tarification**
- 3. Modalités de fonctionnement**
- 4. Activités proposées**
- 5. Modalités de sorties**
- 6. Accueil durant les conférences pédagogiques et les vacances scolaires**

1. Informations pratiques :

| | |
|--|---|
| <p><u>Directions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Laurence Mabilie (Greze Primaire) Tel : 010/84.83.60 ecole.communale.primaire@grez-doiceau.be- Isabelle Gobert (Greze maternelle, Pécrot et Nethen) Tel : 010/84.83.77 ecole.communale.fondamentale@grez-doiceau.be <p><u>Coordinatrice/Responsable de l'équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Magaly Knockaert Tel : 010/84.83.64 magaly.knockaert@grez-doiceau.be | <p><u>Accueillantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Meryll Cicigoï- Camille Godeau- Sandrine Gryspeert- Emanuelle Picherit- Cécile Piro- Lalaina Ranjharivelo- Ana Rodríguez Pérez- Nadine Rulmont- Marine Smets- Mélodie Surinx- Berengère Vreuriek |
|--|---|

Numéro de contact de l'accueil (garderie) le matin et le soir :

- **Greze-centre : 0476/443.132**
- **Pécrot : 010/84.18.62**
- **Nethen : 010/86.12.48**

2. Modalités de tarification :

Un accueil gratuit est proposé aux enfants qui fréquentent l'établissement scolaire le matin de 7h00 (7h30 à Pécrot) au début des cours et le soir de la fin des cours à 16h00 (16h30 à Pécrot).

L'accueil (garderie) est payant au tarif de 1€ / heure (payable à la minute) :

| | Greze-centre | Pécrot | Nethen |
|-----------------|---------------------|---------------|---------------|
| Lundi | 16h00 – 18h00 | 16h30 – 18h00 | 16h00 – 18h00 |
| Mardi | 16h00 – 18h00 | 16h30 – 18h00 | 16h00 – 18h00 |
| Mercredi | 12h45 – 18h00 | 12h00 – 14h00 | 12h45 – 18h00 |
| Jeudi | 16h00 – 18h00 | 16h30 – 18h00 | 16h00 – 18h00 |
| Vendredi | 16h00 – 18h00 | 16h30 – 18h00 | 16h00 – 18h00 |

Veillez noter que **tout dépassement après 18h00**, à titre tout à fait exceptionnel, entraîne un paiement de 12 euros de l'heure par enfant, soit **3 euros le quart d'heure**.

Tout quart d'heure commencé, même de quelques minutes, sera dû.

Les factures seront envoyées par e-mail mensuellement.

3. Modalités de fonctionnement :

| | Grez Maternelle | Grez Primaire | Pécrot | Nethen |
|---------------------------------------|--|---|---|---|
| Accueil du matin | 7h00 – 8h15 : Accueil dans le réfectoire | 7h00 – 8h00 : Accueil dans le réfectoire | 7h30 – 8h45 : Accueil dans le réfectoire | 7h00 – 8h15 : Accueil dans le réfectoire. 8h15 – 8h40 : Accueil dans la cour |
| | 8h15 – 8h30 : Accueil dans la cour de récréation maternelle | 8h00 – 8h45 : Accueil dans la cour de récréation primaire | | |
| Accueil du soir | 15h25 – 17h00 : Accueil dans la cour maternelle ou à l'étage du pavillon orange en fonction de la météo 17h00 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou dans le réfectoire | 15h40 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou dans le réfectoire | 15h50 – 18h00 : Accueil dans le réfectoire ou dans la cour de récréation en fonction de la météo | 15h35-18h00 : Accueil dans la cour de récréation ou dans le réfectoire en fonction de la météo. |
| Accueil du mercredi après-midi | 12h30 – 13h30 : Accueil et repas dans le réfectoire 13h30 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou le réfectoire en fonction de la météo. | | 11h45 – 14h00 : Accueil dans le réfectoire ou dans la cour de récréation en fonction de la météo. | 12h30-18h00 : Accueil dans la cour de récréation ou dans le réfectoire en fonction de la météo |

Lorsque vous n'avez pas la possibilité de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant ou la direction avant ou après les cours, l'accueillante prend note de vos communications afin de les transmettre.

Le matin, quand le moment de la séparation est difficile pour les plus petits, l'accueillante les rassure, les prend dans ses bras pour que la journée commence en douceur.

Pour garantir la sécurité physique des enfants, des règles sont mises en place : ne pas courir dans le local, ne pas grimper sur les tables, ne pas lancer d'objets ou jouets.

Les enfants sont encouragés à respecter certaines valeurs importantes pour la vie en collectivité : le respect de l'autre et du matériel, la politesse, l'échange, l'écoute,...

Un enfant n'est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il s'est présenté à l'accueillante (accompagné de ses parents ou non).

4. Activités proposées

Les mercredis après-midi, des activités variées sont organisées par l'équipe des accueillantes ainsi qu'une sieste pour les plus petits.

Selon les circonstances et le nombre d'enfants, des occupations ou activités sont proposées par l'accueillante durant l'accueil du soir. Bien évidemment c'est sans obligation, l'accueil doit rester un moment de détente !!!

5. Modalités de sorties :

Chaque enfant dispose d'un **QR Code nominatif** qui est remis aux parents en cinq exemplaires. Il est demandé aux parents, ou à toute personne venant les rechercher, de présenter le QR Code de l'enfant afin que le membre de l'équipe éducative puisse le scanner.

Celui-ci peut être enregistré dans la galerie photo de votre téléphone et vous pouvez aussi le retrouver dans l'application parents QuickSchool.

Il est obligatoire de scanner celui-ci tous les jours. À défaut, nous ne laisserons pas les enfants quitter l'école sans vérifier l'identité de la personne qui souhaite les reprendre et sans compléter un listing de présence signé par l'adulte qui reprend l'enfant.

6. Accueil durant les conférences pédagogiques et les vacances scolaires

Un accueil payant sous inscriptions préalables (1€/heure) est proposé aux enfants qui fréquentent l'établissement scolaire **lors des conférences pédagogiques.**

Il se déroule sur l'implantations de **Grez centre** : rue du Pont au Lin 22, 1390 Grez-Doiceau de 7h00 à 18h00. Des activités variées sont proposées aux enfants, ainsi qu'une sieste pour les plus petits.

Pendant les congés scolaires d'automne, de détente et de printemps, le service ATL de la commune organise des plaines durant certaines semaines, uniquement pour les enfants qui sont en maternelle.

Les informations concernant celles-ci vous seront transmises par e-mail avant chaque congé scolaire.